



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 juillet 2019

Le Conseil Communal a nommé M. Christophe Praz, domicilié à Nendaz, chef de service de la sécurité publique de la Commune, avec une entrée en fonction le 1^{er} novembre prochain.

Le Conseil communal a accepté la démission présentée par M. Patrice Debons, pour un départ avant l'âge terme de la retraite. M. Debons quittera ses fonctions le 30 septembre 2019.

Dans le cadre de la réalisation du parking souterrain de St-Germain Centre, le Conseil communal a adjugé :

- au consortium Melly Constructions SA + Bativa SA, les travaux de fouilles et béton armé,
- au consortium Grichting & Valtério Electro SA + Baud SA, les travaux d'installations électriques,
- à l'entreprise Climaval SA, les travaux d'installation de ventilation,
- à l'entreprise Courtine & Héritier SA, les travaux d'installation sanitaire,
- à l'entreprise D.E.S, les travaux d'installation sprinkler

Dans le cadre de sécurisation et de mise en valeur du site du château de la Soie, le Conseil communal a adjugé à l'entreprise Bativa SA, les travaux de sécurisation de la courtine sud. Ces travaux s'échelonnent sur les années 2019 à 2021.

En complément aux travaux de renouvellement de la chaufferie de Moréchon 1, le Conseil communal a adjugé aux entreprises :

- Courtine & Héritier SA, la transformation de la sous-station chauffage et ventilation des salles de gym
- Didier Jollien, les raccordements électriques.

Au regard des conditions fixées par la LHR (Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées) et de la réception des éléments exigés, le Conseil communal n'a eu d'autre choix que d'autoriser l'exploitation de l'auberge du Sanetsch par Monsieur Franck Fantoni, avec tout de même certaines conditions strictes.

Le Conseil communal a délivré à M. Adrien Dubuis l'autorisation d'exploiter l'établissement public « New Bisse »,

Le Conseil communal a préavisé favorablement, pour l'année scolaire 2019-2020, la nomination de Mme Myriam Ferrer – pour le poste d'enseignante d'ACM pour 6 périodes au primaire (4H + 6H).

Le Conseil communal a validé l'attribution des secteurs des hauts de Savièse pour la mise en charge et la fermeture du réseau principal d'eau d'irrigation :

- Secteur inférieur :
l'entreprise Mabillard Guy & Charly SA
assure l'entretien ordinaire pour les secteurs suivants : chemin des Bisses – route des Etangs – route de la Motone – route de Tramillau – secteur de Binii
- Secteur supérieur :
L'entreprise Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA
assure l'entretien ordinaire portant pour les secteurs suivants : route de Prarainson – route de Prarainson-Dessus – route de Prafirmin – chemin des Mélèzes